

SSN 076-0662



SEPTEMBRE 1996





2ème Supplément au n°37 de "PARIS-GOUTTE D'OR"

Château-Rouge, espace public, "Emile-Duployé",...

UNE REPRISE CHARGÉE!

Ce trimestre de rentrée scolaire et de reprise des activités devrait être décisif pour un certain nombre de dossiers importants sur lesquels Paris-Goutte d'Or intervient régulièrement depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, à savoir :

• LE SECTEUR "CHÂTEAU-ROUGE"

Nous avions publié dans notre dernière "Lettre" le courrier adressé à Anne-Marie-Couderc, adjoint au Maire de Paris, co-président de la Commission Locale de Concertation "Goutte d'Or". Nous y exprimions toutes nos réserves face aux propositions "étriquées" faites par la Ville lors de la réunion publique du 25 juin au Gymnase Ronsard.

Suite à cet envoi, une réunion de travail a eu lieu le 24 juillet, réunissant autour d'une même table, sous la présidence de Vincent Reina (Conseiller Délégué auprès d'Anne-Marie-Couderc), des représentants des Directions de la Construction et du Logement (DCL) et de l'Aménagement Urbain (DAU) de la Ville de Paris, de l'OPAC et de la SEMAVIP, ainsi que des associations "Vivre à Château-Rouge" et PGO.

Au cours de cette rencontre, il a été décidé de synthétiser les données du PACTE de Paris, de la SEMAVIP, du Service du Ravalement et de l'Hygiène de la DCL et des associations sur les immeubles "médiocres" non retenus actuellement pour faire l'objet d'une intervention publique, afin d'établir un «tableau de bord» comprenant toutes les informations disponibles. Une Commission "ad-hoc" (composée des mêmes partenaires auxquels s'adjoindront le PACTE, le Chef de projet "Goutte d'Or", la Préfecture et l'ANAH) se réunira fin septembre, fin octobre et mi-novembre sous la présidence de V. Reina afin d'élaborer un programme d'interventions et rechercher les outils les plus adaptés.

Tout ceci devrait aboutir à une meilleure prise en compte de la situation réelle des immeubles du secteur, et préparer sous de meilleurs auspices la 2ème réunion publique que devrait présider Anne-Marie Couderc d'ici la fin de l'année.

L'ESPACE PUBLIC

C'est aussi courant septembre que la Direction de l'Aménagement Urbain devrait transmettre son projet de "schéma directeur" de l'espace public sur l'ensemble du périmètre Goutte d'Or, document où l'on devrait retrouver un certain nombre d'éléments déjà présentés ici (plan de circulation, aménagement type "zone 30", élargissement des trottoirs, etc...).

LE SECTEUR "ÉMILE-DUPLOYÉ"

Pour sortir de l'impasse actuelle qui génère de plus en plus de problèmes dans ce secteur (squatts, insalubrité, etc...), maintenant que le projet de lycée a été abandonné, il faut redéfinir - et très vite - le devenir de ces îlots. Une réunion inter-partenaires est en principe prévue ce trimestre, où il s'agira de savoir quels équipements publics peuvent y être construits (maternelle, crèche, espace vert), sur quelles parcelles, quels immeubles peuvent être maintenus... et lancer ensuite rapidement les procédures adéquates, pour éviter une situation de pourrissement dramatique pour les habitants.

Tels sont les principaux dossiers qui devraient avancer durant les mois à venir, sans oublier un certain nombre de décisions toujours en suspens concernant l'amélioration des conditions de vie rue Myrha et alentours, la réinstallation définitive de la mosquée de la rue Polonceau, le devenir du bâtiment B2 du 48 rue de la Goutte d'Or, l'organisation du Ramadhan et les procédures de relogement des familles touchées par le saturnisme.

Bref, comme on peut le constater, le programme est chargé et les enjeux de taille. A suivre donc...

50·10 11110

A propos des "sans-papiers" de St Bernard...

Pour compléter votre information sur cet événement de portée nationale qui s'est déroulé au cœur de notre quartier, voici le texte de la lettre adressée le 26 juillet par les associations de la Goutte d'Or au Premier Ministre, ainsi que la réponse du Ministère de l'Intérieur (23 août), et le communiqué de la Paroisse (8 septembre).

LETTRE DES ASSOCIATIONS DE LA GOUTTE D'OR À ALAIN JUPPÉ

Monsieur le Premier Ministre.

Les associations soussignées de la Goutte d'Or ne peuvent rester indifférentes à la situation des familles et des célibataires "sans papiers" qui occupent l'église de notre quartier.

Confrontés dans notre action quotidienne à des cas similaires, nous tenons à manifester notre solidarité avec les aspirations exprimées en ce lieu.

Nous voulons aussi vous faire part de notre plus vive inquiétude devant les risques d'enlisement de cette situation et déplorons que les négociations en soient au point mort et que les médiateurs aient eu le sentiment d'avoir été "roulés dans la farine".

Nous en appelons à votre haute autorité afin que l'on retrouve les voies d'un véritable dialogue qui permette de définir des critères clairs de régularisation, applicables de la même façon à tous, et que l'humanité et le respect de l'intégrité des familles président à l'élaboration de ces critères.

Dans cette attente, nous vous prions de croire... Paris, le 26 juillet 1996

Associations signataires:

Accueil et Promotion - Accueil Goutte d'Or - A.D.C.L.J.C. - ADOS - AIDDA Anneau d'Or - A.P.S.G.O. - Arbre Bleu - ASFI - A.T.M.F. Centre Dac Espoir Goutte d'Or - Enfants de la Goutte d'Or - Goutte d'Art Habiter au Quotidien - LAGO - Paris-Goutte d'Or St Bernard de la Goutte d'Or - URACA

RÉPONSE DU CHEF DE CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Monsieur Jean-Louis DEBRÉ, Ministre de l'Intérieur, a bien reçu la correspondance que vous avez initialement fait parvenir à Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Ministre a pris connaissance des observations que vous avez souhaité formuler et m'a chargé de vous en accuser réception.

Je vous prie d'agréer...

2

Paris, le 23 août 1996 (NDLR : jour de "l'évacuation")

COMMUNIQUÉ DES PRÊTRES DE SI BERNARD

Afin d'éviter rumeurs et contre-vérités, et en attendant une analyse plus approfondie des faits, nous tenons à dire ceci, par souci de rectitude :

- 1/ Notre église a été occupée par les "sans-papiers" sans qu'ils nous aient consultés. Ce n'est pas nous qui avons ouvert la porte : nous avons été mis devant le fait accompli.
- 2/ Le curé et le Conseil pastoral ont estimé qu'il n'y avait pas à signer l'ordre de réquisition immédiate de l'église et ont reçu l'appui du Cardinal Lustiger en ce sens. Dans le dialogue avec les Africains et la reconnaissance mutuelle, nous avons été sensibles à la détresse de ces gens, à leur détermination et leur demande de justice.
- 3/ Le 23 août, l'évacuation des "sans-papiers" a été faite sous la responsabilité du gouvernement et de la police, au 50ème jour de grève de la faim de dix des occupants. Plusieurs portes ont été fracturées.
- 4/ Il y a eu de la part des Africains une volonté de respecter le lieu sacré de l'église, pourtant transformée en camp de réfugiés : chaque jour et chaque dimanche, la messe y a eu lieu, ainsi qu'un mariage.
- 5/ Du 23 août au 6 septembre, notre église a été tenue fermée et interdite d'y entrer par ordre de la Préfecture de Police. Durant deux semaines, dont deux dimanches, la communauté chrétienne n'a pu y célébrer aucun acte religieux. Les prêtres et l'Archevêché n'ont cessé de réclamer, chaque jour, la réouverture auprès de la Mairie de Paris et de la Préfecture.
- 6/ Le vendredi 6 septembre, le Commissaire divisionnaire du 18ème a remis les clés des portes provisoires au curé de St Bernard.
- 7/ Beaucoup de chrétiens et d'autres habitants ont été choqués par ces graves évènements. Qu'ils sachent que les responsables de la paroisse ont cherché à prendre leurs décisions en conformité avec la charité évangélique, ainsi qu'en écho aux déclarations de Jean-Paul II et des évêques de France.

Paris, le 8 septembre 1996

Une REVUE DE PRESSE réalisée par la Salle St-Bruno : «LES SANS-PAPIERS DE St-BERNARD»

L'occupation de l'église Saint-Bernard par le mouvement des sans-papiers aura marqué l'actualité nationale du mois d'août. Outre que ce mouvement s'est implanté en plein cœur de la Goutte d'Or, il a mis brutalement l'accent sur la question de l'immigration, des lois sur le séjour des étrangers et des complexités qui en résultent. Ces problèmes sont des problèmes quotidiens pour les acteurs locaux du quartier et il est parfois difficile pour eux de s'y

retrouver

C'est pourquoi la Salle Saint-Bruno édite une revue de presse spéciale sur l'occupation de l'église Saint-Bernard. Elle permettra à la fois à ceux qui étaient en vacances de se documenter sur les événements du mois d'août, mais aussi de fournir une base documentaire sur les questions posées, et enfin d'exposer plusieurs points de vue développés à l'occasion du mouvement.

ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

RUE DE LA GOUTTE D'OR DANGEREUSE

En peu de temps, deux enfants ont été accidentés avant les vacances, rue de la Goutte d'Or, à l'intersection du passage Boris Vian. PGO a aussitôt saisi les Services de la Voirie. Voici la réponse de ceux-ci, à la date du 5 août :

"Dans une télécopie adressée le 25 juillet 1996, vous m'informez de deux accidents survenus à des enfants rue de la Goutte d'Or, au droit du débouché du passage Boris Vian. Ce problème de sécurité fait l'objet d'ores et déjà d'une étude d'aménagement qui comprendra également l'élargissement du trottoir pair de la rue de la Goutte d'Or entre les rues Polonceau et Gardes. Ce projet vous sera soumis pour avis dans le cadre de la Commission ad hoc dans le courant du mois de septembre pour réalisation avant la fin de l'année 1996."

D'autre part, interrogée sur les morceaux de goudron répandus sur les rues entourant l'église St Bernard, la Voirie précise :

"Les fissures du revêtement béton des voies limitrophes à l'église St Bernard seront reprises dans les meilleurs délais."

■ 40 RUE MYRHA

Il semble que la tranquillité soit revenue dans la cour de cet immeuble qui servait auparavant de lieu de deal et de consommation de crack. Une action conjointe des copropriétés limitrophes, des associations, de la Ville (co-propriétaire dans l'immeuble) a abouti : une porte en fer ferme la nuit la cour. Les divers "occupants" de ce lieu se sont repliés ailleurs.

RUE LAGHOUAT

Par contre, d'autres "nuisances" importantes sont apparues rue Laghouat, autour de l'immeuble sis au 16. Prostitution, création d'une sorte de bar clandestin dans la cour, regroupements de personnes abusant d'alcool... font la vie dure aux riverains, et ce, la plupart des soirs et jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Un nouveau foyer de trafics auquel il est urgent de mettre le holà !

MARCHÉ DEJEAN ET ALENTOURS

Effervescence au Commissariat du 18ème ce 23 juillet : le Commissaire Maucourant avait invité un certain nombre de commerçants du marché Dejean et des alentours à venir parler hygiène, stationnement, étals, etc... Il avait aussi convié à cette réunion les représentants de "Vivre à Château-Rouge" et de PGO, ainsi que tous les membres concernés de son équipe.

Pour la première fois depuis des années, nous voyons un Commissaire de l'arrondissement prendre au sérieux les problèmes de la vie quotidienne, posés notamment par les pratiques de certains commerçants.

La discussion fut parfois vive mais franche (comme l'on dit dans les milieux diplomatiques). Bref : le Commissaire est décidé à prendre des mesures - répressives s'il le faut - pour qu'un minimum de règles soient respectées, notamment celles concernant les livraisons, les stationnements des

camions des commerçants, l'hygiène, les étals, etc...

Le message semble passer : peut-être y aura-t-il des résistances, mais la volonté du Commissaire semble bien établie. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative qui devrait permettre de rétablir l'équilibre entre les intérêts des commerçants et ceux des habitants et faire appliquer les règles que nous avions réunies dans le petit livret (toujours disponible) : "Améliorons notre cadre de vie : les règles à connaître et à appliquer".

LÉGISLATION DU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

La prochaine "Rencontre de la Salle Saint-Bruno" aura lieu le Jeudi 19 septembre de 14 h à 17 h. Elle sera animée par Monsieur K. BENAMRA (coordinateur national au FAS) et aura pour thème : la législation sur le séjour des étrangers. Une bonne occasion, après les événements de St Bernard, de faire le point sur ce problème d'actualité.

Rappelons que les "rencontres de la Salle St Bruno" sont ouvertes à tous !

Salle St Bruno - 9 rue St Bruno - 18ème

MISSION LOCALE - PORTES OUVERTES

Associée aux partenaires du Réseau public de l'Insertion, la Mission Locale Belliard organise une Journée Porte Ouverte le vendredi 18 octobre de 10 h à 17 h. Cette journée s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire habitant les 17ème et 18ème arrondissements.

Au cours de cette journée, les visiteurs seront accueillis, informés et conseillés par les professionnels de l'ANPE, du C.I.O., des Points Info Jeunesse et par toute l'équipe de la Mission Locale.

Mission Locale Belliard - 149 rue Belliard - 18ème

ACTIVITÉS DE L'ARBRE BLEU

Ce lieu de rencontre "parents-enfants" organise :

- des réunions d'informations sur les modes de garde des jeunes enfants les jeudis suivants (de 9 h 30 à 11 h 30) : 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre, 19 décembre, 16 janvier, 27 février, 20 mars, 24 avril, 15 mai et 19 juin.
- des ateliers parents-enfants (enfants de 0 à 4 ans et leurs parents - sans inscription - participation : 5 F par atelier) les mardis de 10 h à 11 h 15 autour des thèmes suivants :

peinture : 24 septembre,
pâte à sel : 22 octobre,

• éveil corporel : 19 novembre,

• marionnettes : 17 décembre,

autour du son : 14 janvier,autour du livre : 25 février,

• maquillage, déquisement : 18 mars,

les cinq sens : 22 avril,autour du papier : 13 mai,

• eau : 17 iuin.

L'Arbre Bleu - 52 rue Polonceau - 18ème 01 42 59 38 26

"Paris-Goutte d'Or- La Lettre" - 2ème supplément au n°37 de "PARIS-GOUTTE D'OR - septembre 1996 - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS Dr de la Publication : Michel Neyreneuf - N° de Commission Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : septembre 1996 - Imprimerie : I.D.G.

LES ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE (SALLE SAINT-BRUNO)

L'Observatoire de la Vie Sociale de la Salle St Bruno développe ses activités et propose un certain nombre de services qui peuvent aussi intéresser les habitants :

• Espace Documentaire

Il est ouvert à tous ceux qui recherchent des données sur la Goutte d'Or. Il compte 145 documents sur le quartier : chiffres du recensement, mémoires universitaires, documents de l'OPAC, de la Ville de Paris ou des associations, éléments d'archive de l'histoire militante du quartier, journaux, revues de presse, vidéo... Une vingtaine d'entre-eux peuvent être empruntés. Prendre rendez-vous.

Fiches thématiques d'accueil

Vous trouverez dans les présentoirs de la Salle Saint-Bruno une douzaine de fiches pratiques d'accueil et d'orientation. Elles recensent les différentes structures intervenant sur le quartier autour des thèmes suivants : garde d'enfants, scolarité, services sociaux, santé, administrations, logement, apprendre le français, loisirs-jeunesse, justice, emploi, police, services publics.

Salle Saint-Bruno infos

Tous les mois, la Salle Saint-Bruno publie sa lettre. Diffusée gratuitement à l'accueil, elle apporte un éclairage sur les activités de l'association, propose une revue de presse et donne des informations sur ses partenaires.

Soirée de présentation du quartier.

Son objectif est de permettre une intégration plus rapide des nouveaux arrivants aux particularités du quartier, mais aussi d'offrir à tous les habitants curieux de leur environnement une présentation historique et socio-démographique.

S'inscrire avant le 30 septembre. Attention : le nombre de participants sera limité à 20 personnes. Une participation facultative de 20 Francs (pour la reproduction du dossier remis aux participants) sera proposée.

Revue de presse-Goutte d'Or

Chaque année, l'Observatoire publie une revue de presse des articles parus sur la Goutte d'Or.

Trois fois par an (au début des mois de janvier, mai et septembre), vous recevrez, reliés, les articles parus sur la Goutte d'Or . Participation aux frais de reproduction : 35 F (+ 30 F de port si nécessaire).

Sur tous ces points, contacter Pierre-Marie Lasbleis Salle St Bruno - 9 rue St Bruno - (01) 42 62 11 13

AU LAVOIR MODERNE PARISIEN - PROCRÉART (35 rue Léon - 42 52 09 14)

LES SEPT CONTRE THÈBES Eschyle - Trad. : Paul Mazon

Etéocle, roi de Thèbes, défend la cité aux 7 portes assaillie par son frère Polynice. Les deux frères s'entretuent suivant la malédiction de leur père Œdipe.

L'imagination merveilleuse d'Eschyle transforme la réalité en une grandeur surhumaine teintée de haute moralité. En punissant la vengeance exacerbée, il dicte à l'homme la modération en toute chose.

> Du 16 septembre au 31 octobre à 21 h (sauf les samedis et dimanches)

"PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien). N.B.: "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés. ADHÉSION à l'ASSOCIATION: L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moven	ntrée : 90 F - Tarif réduit : 60 F - Groupe : 50 F
Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien). N.B.: "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés. ADHÉSION à l'ASSOCIATION: L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moven	COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, " (uniquement par abonnement). ans le quartier (Château-Rouge compris) !
ADHÉSION à l'ASSOCIATION: L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moven	BULLETIN à renvoyer à : Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS Tél. :
pour vous de prendre une part plus (adhésion simple + abonné informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.	"Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"